



# Comment détecter les risques psychosociaux et engager une démarche de prévention ?

*Vous vous interrogez sur des situations que vous rencontrez et sur la manière d'agir sur les risques psychosociaux pour améliorer la qualité de vie au travail dans votre entreprise. Comment analyser ces situations et surtout quels sont les moyens possibles pour agir concrètement dans votre organisation ?*

*Cette formation aborde la question de la santé au travail et des actions concrètes pour agir.*

RESULTAT ATTENDU :

*Faire le tour d'horizon des moyens adaptés à vos problématiques pour initier votre plan d'action.*

## Objectifs

- Comprendre les risques psychosociaux et savoir les identifier
- Connaître les outils et actions existants pour agir
- Interroger les conditions de votre organisation pour mener une démarche de prévention
- Structurer un plan d'action concret pour agir dans votre organisation

## Public

Cette formation s'adresse aux acteurs de l'entreprise amenés à devoir conduire ou participer à une démarche de prévention :

- ✓ Dirigeant
- ✓ Responsable ressources humaines
- ✓ Manager
- ✓ Membre CHSCT

*Cette formation ne nécessite pas de prérequis.*

## Déroulé de la formation



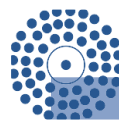
### Modalités pratiques

- Groupe de 4 à 10 participants pour faciliter les échanges
- Une formation adaptée aux problématiques de votre entreprise
- Amplitude : 14 heures sur 2 journées



### Exigences qualité

- Intervenant : consultant psychologue du travail & ergonomiste
- Déclaration validée sur DATADOCK (critères du Décret Qualité du 30 juin 2015)
- Respect de la confidentialité des échanges
- Recours à un questionnaire d'évaluation en fin de formation



### Méthode de travail

- Des apports théoriques et des exemples concrets basés sur les situations réelles dans votre entreprise
- Méthode active et participative
- Condition de réussite: Implication et partage d'expérience des participants
- Modalités d'évaluation : QCM, quizz et/ou mise en situation + échanges

[www.declikconseil.fr](http://www.declikconseil.fr)

Bilan de compétences • Prévention RPS & Qualité de vie au travail • Formation • Médiation • Conseil RH  
48 rue de Bray 35510 Cesson Sévigné (Rennes Métropole)      contact@declikconseil.fr      02.90.22.84.22

SIRET : 801 764 366 00036 - « Enregistré sous le n°53 35 09508 35 à la préfecture de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

# Comment détecter les risques psychosociaux et engager une démarche de prévention ?

## Programme (2 jours)

1. **Quelle est la situation dans votre entreprise ?**
  - Echanger entre les participants pour prendre du recul et analyser la situation dans votre entreprise
2. **Que sont les risques psychosociaux ?**
  - Définir les risques psychosociaux (RPS)
  - Identifier leurs manifestations au travail
  - Dépister les RPS avec les indicateurs de votre entreprise
3. **Quels sont les facteurs de risques présents dans votre entreprise sur lesquels agir ?**
  - Connaître les facteurs de risques
  - Repérer les facteurs de RPS et les ressources psychosociales spécifiques à votre entreprise
4. **Quelle prévention au sein de l'entreprise ?**
  - Préciser les obligations de l'employeur
  - Identifier les types d'actions possibles à mener selon les trois niveaux de prévention
5. **Quels sont les préalables pour une prévention réussie en entreprise ?**
  - Analyser les ressources et les points faibles de votre entreprise pour lancer une démarche de prévention
  - Identifier et mobiliser les acteurs
  - S'inscrire dans une démarche paritaire
6. **Comment engager concrètement la démarche ?**
  - Piloter le projet selon des étapes clés
  - Identifier les outils existants pour mener un diagnostic
  - Communiquer sur la démarche et les actions
7. **Conclusion : comment agir dans mon entreprise ?**
  - Elaborer votre feuille de route des premières actions à mener

### Les + de cette formation



### Modalités pédagogiques

Quizz, étude de cas à partir de vidéo, autodiagnostic, exposé, temps de réflexion individuel, travail en sous-groupe et partage d'expérience

### En quoi notre offre se différencie d'une formation de sensibilisation aux RPS?

Cette formation est plus qu'un **apport de connaissances** sur le sujet des RPS car elle :

- se base sur les **problématiques rencontrées dans votre entreprise**
- apporte un **outillage** pour initier la démarche de prévention
- permet une **aide au choix** des actions à mener.

### Modalités pratiques

DATES et LIEU : nous consulter

*Date limite des inscriptions : 3 semaines avant*

TARIF : 800 € net de taxes (par participant)  
*avec convention et attestation de formation*

### L'INTERVENANTE

- ✓ Psychologue du travail et ergonomiste
- ✓ IPRP Spécialiste des questions de santé et de prévention des risques psychosociaux liés au travail
- ✓ Accompagnement de nombreuses entreprises, administrations et associations sur le champ de la santé au travail

**Possibilité de formation  
sur site en intra sur demande**

**- 15 % à partir du 2<sup>e</sup> inscrit**

Version N°3

[www.declicconseil.fr](http://www.declicconseil.fr)

Bilan de compétences • Prévention RPS & Qualité de vie au travail • Formation • Médiation • Conseil RH  
48 rue de Bray 35510 Cesson Sévigné (Rennes Métropole)      contact@declicconseil.fr      02.90.22.84.22

SIRET : 801 764 366 00036 – « Enregistré sous le n°53 35 09508 35 à la préfecture de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »